

Séance ordinaire de Mai

Séance du 30 Mai 1909

L'an mil neuf cent neuf, le trente du mois de Mai, à huit heures du matin.

Le conseil municipal de Rezi s'est réuni convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Tigez Maire, pour la session ordinaire de Mai.

Présents: M. M. Tigez, Laureste, Lizon, Kouri, Hervé, Kambaud, Fouquet, Garçon, Abaud, Briand, Allier, Aubin, Fatur, Douillard, Bourcier, Gendron, Vellatque, Gauthier, Jor. Harilliet & Fargy.
Absents: M. M. Peneau non excusé & Cyereau, Pichaud excusés.

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, M. Jor. Harilliet ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu & adopté sans observation.

Demande d'allocation journalière. M. le Maire dépose sur le bureau une demande par laquelle M^{me} Vicaud Augustine Vicaux Jubier, demeurant au village de la Bassé Sainte, sollicite l'allocation journalière de 0,75 pendant la présence sans les drapeaux de son fils Jubier Eugène Hippolyte, de la classe de 1907, incorporé au 65^e Régiment d'Infanterie à Nantes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré donne son avis favorable à cette demande.

Passage à niveau du Chemin de Fer Nantes, Legé - Route de Machecoul. (N^o 23)

M. le Maire expose au Conseil que cette assemblée dans sa séance du 15 Novembre 1908 avait demandé à la Compagnie du Chemin de fer Nantes - Legé de substituer à des barrières roulantes les chaînes qui existent au passage à niveau de la route Nationale N^o 23 (route de Machecoul).

A la suite de cette délibération M. Eugardier, Ingénieur des Ponts & chaussées nous a transmis un rapport dans lequel M. Plet, chef d'exploitation donne les motifs pour lesquels il serait difficile de substituer des barrières roulantes aux chaînes existantes.

M. le Maire demande au Conseil de vouloir bien revenir sur sa première décision.

Le Conseil municipal.

Tu l'expose de M. le Maire,

Vu le rapport de M^r Plot, chef d'exploitation,
Annule la délibération du 15 Novembre 1908, et demande
que l'arrêté préfectoral du 15 Janvier 1896, ^{présentant que 2 tentures à feu sont allumées le soir}
^{passage des trains et que la garde-barrière de l'entrée, près des haies d'un milieu de la route, est également au passage de chaque train publiquement observé.}

Demande d'acquisition de terrain par M^r Moriceau, Agmin de G^d C^o 4^o 65 le chemin des Bauches.

M^r le Maire dépose sur le bureau une demande par laquelle M^r
Moriceau Joseph, cultivateur demeurant au village du Genérais
sollicite l'acquisition d'une parcelle de terrain communal située
à l'est de ce village & à l'intersection du chemin de Grande
Communication 4^o 65 & du chemin des Bauches.

Le Conseil municipal renvoie cette question à la prochaine
séance pour renseignements complémentaires de la part de M^r
l'agent voyer.

Demande d'acquisition de terrain par M^r Rivière aux Chapelles.

M^r le Président expose au Conseil que M^r Rivière, cultivateur aux
Chapelles demande à acquies une parcelle de terrain située au
droit de sa maison au dit village des Chapelles.

Cette parcelle est inscrite au cadastre sous le n^o 38116 les
impôts en sont payés par le pétitionnaire.

En conséquence, le Conseil municipal ne donne aucune suite
à la demande du sieur Rivière.

Enquête sur les demandes d'acquisitions de terrains aux Chapelles par M^r Clergeau Jean, Artaud
André Brochet & Artaud André Agasse.

M^r le Maire communique à l'Assemblée le procès-verbal de
l'enquête à laquelle il a été procédé le 16 mai courant par M^r
Pargil, commissaire délégué à cet effet, sur le projet d'aliénation
de parcelles de terrains au village des Chapelles à M^r Clergeau
Jean, & Artaud André Brochet, & Artaud André Agasse.

M^r le Maire donne ensuite lecture des réclamations faites
par les 2 premiers pétitionnaires, Clergeau Jean & Artaud André
Brochet qui déclarent que le terrain qu'ils avaient demandé à
acquies leur appartient en vertu de titres de propriétés.

Il fait connaître également la décision de M^r le Commissaire
enquêteur, lequel est d'avis qu'il n'y a pas lieu, pour la Commune
de Pargil, de céder les 2 parcelles sus indiquées et de considérer les
demandes comme nulles & non avenues.

Le Conseil municipal, après avoir examiné les motifs
 invoqués par les réclamants,

Considérant que ces réclamations sont fondées,

Ne donne aucune suite aux demandes d'acquisitions de terrains
de M^r Clergeau Jean & Artaud André Brochet.

Demande d'acquisition de terrain au Port au Blé par M^r Bretesche.

M^r le Maire expose au Conseil que par suite de l'alignement
qui a été donné à M^r Bretesche fils jeune, fabricant de caisses, à

Cessio

Répar

Cravaux

Nantes, avenue de Giguant pour construire un mur sur le chemin de Petite Communication N° 7 du Port-au-Blé, celui-ci prend à la voie publique une superficie de 7^m 54 évaluée à raison de 3^e le mq, soit pour un prix total de 22^f 62.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte de vendre aux conditions ci-dessus indiquées la dite parcelle de terrain formant l'excédent du chemin de petite communication N° 7, au Port-au-Blé.

Cessions de terrains à la Commune par M. M. Patron Joseph, Patron Marie & Bernard Auguste aux chapelles.

M^e le Maire communique au Conseil les alignements donnés à M. M. Joseph Patron, Marie Patron, & Auguste Bernard, aux chapelles, en vertu desquels ceux-ci cèdent à la commune les quantités de terrain indiquées ci-dessus & dont le prix en a déjà été fixé par le Conseil municipal dans sa séance du 7 mars 1909.

Savoir :

- 1^o Patron Joseph, 97^m 50 pour un prix global de 880 francs, compris l'indemnité de dépossession de bâtiment & de terrain.
 - 2^o Patron Marie, 2^m pour un prix global de . . . 5 francs.
 - 3^o Bernard Auguste, 6^m pour un prix global de 180 francs
- Soit un total de . . . 565 francs

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte l'acquisition des terrains ci-dessus, mais décide que le paiement sera effectué en 1910.

Réparations à effectuer à l'Eglise de St Paul

M^e le Maire rappelle au Conseil que dans sa séance du 7 mars dernier cette assemblée avait décidé de prendre à sa charge les réparations à faire extérieurement à l'église de St Paul et dont le montant s'élevait à 750^f 77 suivant devis. Certaines modifications au dit devis ayant paru nécessaires M. Bastie architecte a été chargé d'en établir un nouveau qui sera présenté à la prochaine réunion.

Le conseil décide que le devis définitif sera transmis pour approbation à M^e le Préfet avec demande de subvention au département & à l'Etat, il décide également que les travaux seront l'objet d'une adjudication spéciale.

Travaux dans les Ecoles de la Commune. Lettre de M^e le Préfet.

M^e le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre circulaire de M^e le Préfet en date du 10 avril 1909 relative à diverses réparations à faire dans les écoles publiques de la commune & signalées à l'Administration par M^e l'Inspecteur d'Académie.

Parmi ces réparations figure la reconstruction des cabinets d'aisances de l'école des garçons du Bourg de Rege dont le projet a déjà été voté le 6 avril dernier et approuvé par M^e le Préfet le 17 du même mois.

Le Conseil municipal demande que ces travaux de reconstruction dont le devis s'élève à 1526.58 compris les honoraires de l'architecte soient exécutés par les entrepreneurs adjudicataires de l'entretien des bâtiments communaux sous la surveillance de M^r Batty aux conditions du devis lequel est basé sur les devises pris à cahiers des charges de la commune approuvés par M^r le Préfet le 27 mars 1909, & suivant les rabais consentis.

Suite pluri au Bourg. M^r le Maire fait connaître au Conseil que le puits communal au Bourg sera exécuté prochainement, & ce fait les soins des geyants pourra se procurer d'eau potable qui lui manque actuellement ainsi que le fait remarquer dans son rapport M^r l'Inspecteur d'Académie.

Avenues d'accès aux gares P.V. & A.V. de Pont-Rousseau.

M^r le Président informe le Conseil municipal que l'Administration des Chemins de fer de l'Etat serait disposée à faire la remise à la commune des dépenses d'accès aux gares P.V. & A.V. de Pont-Rousseau.

Le Conseil municipal

Considérant que l'insuffisance des ressources de la commune ne lui permet pas de classer de nouveaux chemins sans la voirie vicinale, attendu que déjà l'entretien des chemins de Petite Communication, nécessite une imposition extraordinaire.

Par ces motifs, déclare ne pouvoir accepter, pour l'instant, les propositions des chemins de fer de l'Etat.

Demandes d'ouverture de crédits - Receveur des postes de Gentemault.

Le Conseil accorde à M^r Léraco Jérôme receveur des postes à Gentemault 100^{fr} pour indemnité de logement au lieu de 75 francs.

Sport nautique de l'Ouest. Courses de Bouguenais.

Le Conseil vote 100 francs à la Société le Sport nautique de l'Ouest & 50 francs à la Société des Courses de Bouguenais.

Demande de Bouchereau facteur (secours)

Le Conseil accorde une indemnité de 25 francs à titre de secours au facteur Bouchereau.

Demande de Bargaud Préposé Sanitaire.

Le Conseil porte le traitement de Bargaud à 1200 francs par an au lieu de 1000 francs & à partir du 1^{er} Juillet prochain.

En outre le Conseil donne plein pouvoir à M^r le Maire pour s'entendre avec M. Daustain vétérinaire au sujet de son traitement.

Demande de M^r le Président de la Société de secours mutuels "La Fraternelle"

Le Conseil vote une subvention de 50 francs au délégué de la Société "La Fraternelle" pour prendre part au Congrès de Nancy.

Assistance aux vieillards aux infirmes et aux incurables. Révision trimestrielle.

M^r le Maire dépose sur le bureau toutes les demandes des vieillards, des

Il invite le Conseil à vouloir bien en délibérer
Le Conseil municipal.

Vu la loi du 14 Juillet 1905,

Sur la liste nominative première partie,

- Indigents admis à l'assistance -

- Indigent dont le taux a été augmenté.

- Indigents non admis à l'assistance.

- Demande d'augmentation rejetée.

- Fait & delibere' en Reuve: les jour mois & an sus dits.

Allen E. Roman L. Hancock ~~Chambers~~
 A Friend A. Oliver A. Rubin
 Ch. Porter Donnan ~~Moss~~
~~Paris~~ ~~Exhausted~~ A. Velazquez
~~Paris~~ ~~Exhausted~~ ~~substantiated~~